

Pour diffusion immédiate

### **Le vol d'identité : une proportion importante de Canadiens méconnaît les conséquences parfois importantes que ce phénomène pourrait avoir sur leur vie**

- 45 % des Canadiens adultes ne savent pas qu'on pourrait leur refuser un achat à crédit s'ils sont victimes de vol d'identité;
- 74 % n'ont jamais demandé de rapport d'une agence de renseignements de crédit pour vérifier l'exactitude de leur dossier de crédit;
- Restaurer son identité, en plus de pouvoir générer un niveau élevé de stress, nécessite souvent une multitude de démarches administratives et juridiques.

**Montréal, le 18 mars 2008** – Dans le cadre du mois de la prévention de la fraude au Canada, Sigma Assistel publie les résultats d'un sondage national sur le sujet. On y apprend qu'une proportion importante de Canadiens connaît mal les conséquences que le vol d'identité peut avoir sur leur vie et celle de leurs proches. Un vol d'identité peut se traduire pour la victime par des impacts très significatifs au plan du crédit, en plus de nécessiter, pour rétablir son identité, plusieurs démarches administratives et connaissances juridiques qui ne sont pas à la portée de tous, ce qui peut être une source importante de stress.

Les résultats du sondage révèlent notamment que :

- 37 % des répondants ignorent qu'un fraudeur pourrait soumettre une demande d'achat à crédit au nom de la victime de vol d'identité, comme par exemple l'achat d'un appareil électroménager auprès d'un grand détaillant.
- Un peu moins d'un adulte canadien sur 2 (45 %) ignore que, s'il est victime de vol d'identité, une institution ou un commerce de détail pourrait lui refuser un achat à crédit par la suite.
- Un adulte canadien sur 4 (25 %) ignore que sa cote de crédit personnelle pourrait être détériorée pour des mois ou des années à venir.

- 57 % des adultes canadiens ignorent qu'ils pourraient avoir à payer une contravention routière sans avoir commis d'infraction.

Selon Pierre Julien, directeur Développement des affaires et Mise en marché, « ces résultats confirment que les Canadiens ont besoin d'aide non seulement pour se protéger mais également lorsqu'ils ont été victimes de vol d'identité. En effet, restaurer son identité requiert souvent des démarches auprès de plusieurs organismes comme des banques, des émetteurs de cartes de crédit, des services gouvernementaux, des agences de renseignement de crédit, la police etc. Si les démarches ne sont pas faites correctement ou si on oublie d'aviser certains organismes, c'est la victime et ses proches qui en souffriront pendant des mois ou des années. Cela peut signifier un niveau élevé de stress pour toutes les personnes concernées ».

### **La meilleure stratégie : la prévention**

Comme pour tout type de fraude, la prévention reste la meilleure stratégie. À ce sujet, le sondage révèle que les adultes canadiens ont adopté certains comportements exemplaires qui méritent d'être mentionnés. Ainsi, on note que :

- Plus de 8 adultes canadiens sur 10 (83%) vérifient toujours, ou la plupart du temps, l'exactitude des opérations pour chacun de leurs relevés de carte de crédit.
- 9 adultes canadiens sur 10 (90%) vérifient toujours, ou la plupart du temps, l'exactitude des opérations de chacun de leurs comptes bancaires.
- 88% des adultes canadiens jettent rarement ou jamais aux ordures leurs factures ou relevés bancaires sans les avoir au préalable déchirés ou déchiquetés.
- La quasi-totalité des Canadiens (95%) ne font pas le ménage de leur portefeuille dans un lieu public tel qu'une file d'attente, un restaurant, etc.

Toutefois, le sondage identifie aussi d'autres comportements préventifs qui gagneraient à être implantés au quotidien. On y apprend, entre autres, que :

- Seulement un adulte canadien sur 4 (26%) a déjà demandé un rapport d'une agence de renseignements de crédit pour vérifier l'exactitude de son dossier de crédit.

- Un peu plus d'un adulte canadien sur 5 (21%) conserve des cartes de crédit non utilisées mais valides.
- Un adulte canadien sur 2 (52 %) conserve en tout temps sa carte ou son numéro d'assurance sociale dans son portefeuille.

Pour éviter les risques inutiles, Louise Des Ormeaux, directrice générale de Sigma Assistel, recommande par exemple, d'apprendre par cœur son numéro d'assurance sociale et de ranger la carte dans un lieu sûr comme un coffret de sûreté d'une institution financière. Notons à ce sujet que les données de 2006 indiquaient que 30 % des adultes canadiens s'étaient procuré un coffret de sûreté auprès de leur institution financière. « Il s'agit d'un comportement tout simple mais efficace qui pourrait en bout de ligne vous éviter une multitude de conséquences fâcheuses » explique madame Des Ormeaux.

Enfin, notons que selon le sondage, 1 adulte canadien sur 10 (10 %) a déjà été victime de vol d'identité et 7 adultes canadiens sur 10 (69 %) se disent très ou assez préoccupés par le vol d'identité. Lors de l'édition 2006, le nombre de victimes était de 1 adulte canadien sur 15 (7 %) et 6 adultes canadiens sur 10 (63 %) se disaient très ou assez préoccupés par le vol d'identité.

### **A propos du sondage**

Cette enquête a été réalisée par SOM Recherches et sondages pour le compte de Sigma Assistel entre le 9 et le 29 janvier 2008. Au total, 1 002 entrevues ont été menées auprès d'un échantillon représentatif d'adultes canadiens. Le plan d'échantillonnage fournit des estimations proportionnelles comportant une marge d'erreur maximale de 3,2 % et un niveau de confiance de 95 % (19 fois sur 20). Les données ont été pondérées de façon à refléter la répartition exacte de la population canadienne par régions, sexes et groupes d'âge établie par le Recensement de 2001 de Statistique Canada.

### **À propos de Sigma Assistel**

Chef de file canadien en assistance téléphonique, Sigma Assistel est une filiale de Desjardins Sécurité financière. Elle sert aujourd'hui plus de cinq millions de Canadiens. Sigma Assistel a enregistré, au cours des dernières années des taux de croissance entre 10% et 20 %. Elle vise à répondre à un coût compétitif aux besoins des groupes, des entreprises et des organismes soucieux du bien-être de leurs employés, de leurs membres ou de leurs clients, en s'engageant à leur fournir des services d'assistance appropriés et de qualité, peu importe l'heure, la provenance et la nature de leurs demandes. Parmi ces services accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, notons

l'assistance médicale, l'assistance juridique, l'assistance habitation, l'assistance voyage, l'assistance routière de même que l'assistance vol d'identité et restauration et les programmes d'aide aux employés (PAE). De plus amples renseignements sur la compagnie sont disponibles sur son site internet à l'adresse [www.assistel.com](http://www.assistel.com)

**Source :** Sigma Assistel

**Pour renseignements :** Frédéric Bérard  
HKDP Communications et affaires  
publiques  
Tél. : (514) 395-0375 poste 230